

# **21<sup>ème</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA COMPAGNIE D'ARC DE VEDÈNE**

**Samedi 14 janvier 2017**

**Stade de la Calade à Vedène**

## **Ordre du jour :**

- Rapport moral
- Compte rendu d'activités par commission
- Approbation du rapport moral et du compte rendu d'activités
- Rapport financier : Bilan de l'année 2015/2016
- Approbation et quitus du rapport financier
- Projets 2016/2017
- Budget prévisionnel de l'année 2016/2017
- Election nouveau Conseil d'Administration
- Questions diverses

# COMPTE RENDU MORAL

## Introduction :

Notre politique de club tant dans le domaine sportif que dans le domaine de la promotion du tir à l'arc et dans celui des loisirs a de nouveau payé. Elle nous a permis, cette année encore, de nous faire connaître, de nous démarquer par nos résultats, par notre implication dans la vie associative municipale, par nos actions extra-club afin de faire vivre le club. Toutes nos activités se sont déroulées dans le respect de chacun, dans une ambiance constructive et sereine.

Pour le suivi des entraînements, 1 brevet d'État, 5 entraîneurs aidés de 11 assistants-entraîneurs sacrifient une partie de leur entraînement pour transmettre au mieux leur savoir et suivre les archers sur les compétitions.

N'oublions pas que chaque archer (hormis les débutants) peut s'entraîner de 1 à 4 fois par semaine au gymnase du Lycée professionnel de septembre à fin mars. Un entraînement tous les jours est proposé sur le terrain de la Banastière. Il devrait être doté dans un avenir maintenant proche d'eau, d'électricité, de toilettes, mais aussi d'un bureau, d'un atelier ainsi que d'une pièce pour l'ensemble de notre matériel.

Les archers débutants (petits et grands) quant à eux s'entraînent au gymnase Daudet chaque samedi puis petit à petit ils s'intègrent au groupe des confirmés.

Ainsi, pour cette dernière année de l'olympiade 2012/2016, nous avons été récompensés grâce à l'investissement de chacun :

## Récompenses sur le plan sportif :

- Équipe féminine maintenue en division Nationale 2.
- De nombreuses sélections individuelles sur les différents championnats de France.
- De nombreux podiums ont récompensé les efforts de nos compétiteurs. Nous sommes le club de Provence qui a la plus grande participation sur les compétitions départementales et régionales.
- Une petite déception néanmoins, notre équipe de D1 masculine est descendue en D2

## Récompenses FFTA :

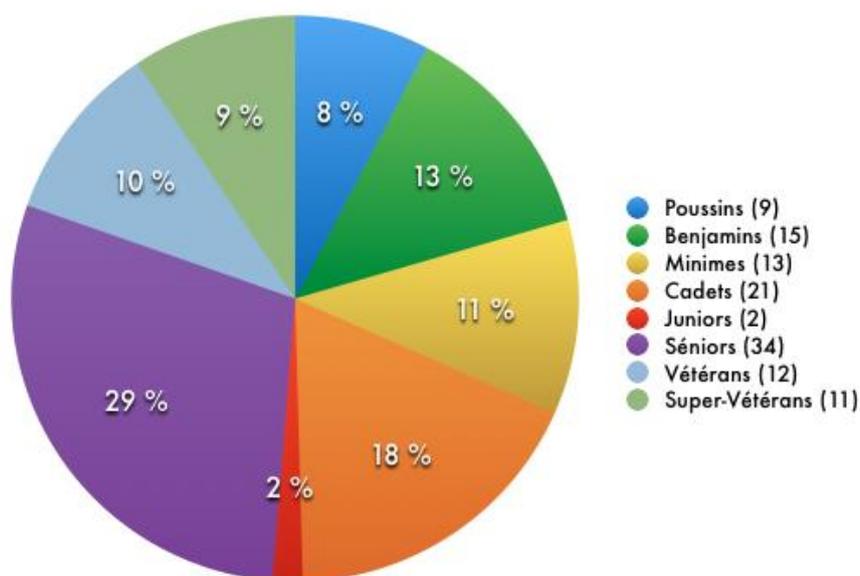
- Une implication dans la vie scolaire des écoles primaires de Vedène (TAP), nous avons obtenu le « **Label Citoyen du sport** »
- Par nos résultats, nos installations sportives (terrains permanents, horaires de pratique en gymnase), l'organisation de notre club..., la FFTA nous a décerné » pour 2 ans, **le Label « OR »**,



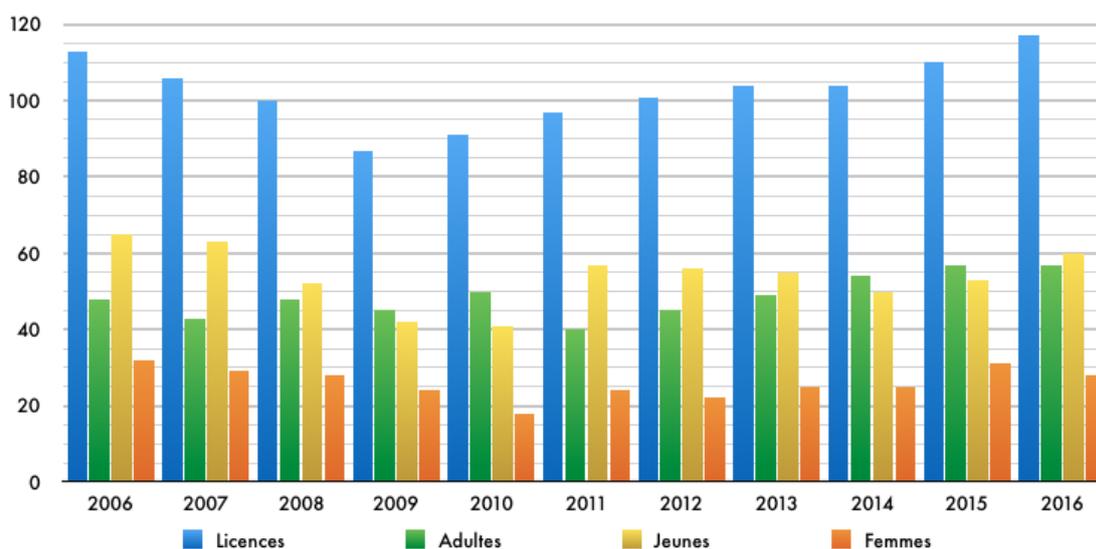
## Récompense du point de vue de nos effectifs :

Victimes de notre succès pour cette année sportive 2016, nous avons enregistré 117 licenciés, un record, dont plus de 50 % de licences jeunes et 26 % de licences féminines (moyenne nationale). Quelques inscriptions sont le fruit des initiations en milieu scolaire (TAP)

Effectifs Saison 2015/2016



EVOLUTION DES LICENCES DEPUIS 10 ANS



## Récompenses sur le plan financier :

- Grâce à notre organisation et notre investissement, nos compétitions ont eu un très grand succès ; pour les compétitions en salle, nous avons à chaque départ rempli notre pas de tir et avons battu le record d'inscriptions d'où des recettes non négligeables.
- Notre sérieux, nos résultats, font que nous obtenons le versement de subventions municipales et départementales qui nous sont une aide précieuse
- L'investissement de notre trésorière avec chaque responsable de commission permet une bonne gestion des achats et des dépenses afin de ne pas puiser dans les réserves.
- Nos résultats et la qualité de notre communication permettent à des partenaires privés de s'engager avec nous dans un partenariat gagnant-gagnant.

## Remerciements:

Un grand merci à vous tous, membres actifs de notre association sportive (archers adultes et jeunes, entraîneurs, parents de nos jeunes, l'ensemble de nos bénévoles, membres du bureau et du comité directeur) qui se démenent tout au long de l'année pour faire vivre le club. Un club, sportif avant tout avec des compétiteurs sérieux et assidus, un de loisirs et familial où la bonne entente est de mise.

Un grand merci également à Monsieur le Maire, à Monsieur Borie notre adjoint aux sports, à l'ensemble du Conseil Municipal, sans oublier les Services techniques. De par leurs investissements dans la vie associative et l'intérêt qu'ils portent à notre club tant sur le plan financier, technique que matériel, fait que le club est ce qu'il est aujourd'hui. La Compagnie d'Arc de Vedène est fière d'être reconnue sur le plan local, départemental, régional et national.

Je remercie aussi :

- Le Conseil Général pour les subventions qu'ils nous ont octroyées en 2016
- La Ligue et le Département avec comme présidents M. Michel Daumas et M. Bruno Demay qui nous soutiennent dans nos actions
- L'ensemble de nos partenaires privés pour leurs différentes aides.
- Nicolas Villemur, BE employé par le CD 84 pour son aide, son écoute, sa disponibilité, mais aussi sa gentillesse

# COMMISSION SPORTIVE

Responsable : Joëlle Fisseux

## Présentation :

Comme chaque année, en collaboration avec les entraîneurs, j'ai établi le calendrier de compétitions organisées dans la ligue et ses départements limitrophes. Certaines compétitions marquées au calendrier sont encadrées par les entraîneurs.

Les archers de toutes catégories se réfèrent à ce calendrier pour établir leur planning de compétitions sachant que les jeunes devront privilégier les compétitions encadrées par les entraîneurs.

Pour parfaire les entraînements de nos jeunes compétiteurs, 2 fois par mois, le samedi, nous avons continué à prendre les services de Nicolas Villemur, le Brevet d'état du département. La présence de Nicolas sur les entraînements permet à Jean-Jacques de mieux régler les problèmes que peuvent rencontrer nos jeunes compétiteurs.

La commission sportive gère également :

### **Administratif et intendance sur les compétitions :**

- Inscriptions sur les concours pour les jeunes et championnats régionaux, nationaux, individuelles et par équipes
- Gestion des déplacements avec la réservation des hébergements et des transports

Par souci d'économie, depuis 3 ans maintenant, les hébergements se font dans des appart'hôtels. Ces logements sont équipés de cuisines qui nous permettent la préparation des diners et petits déjeuners. C'est une économie considérable sur le prix de revient des déplacements. J'accompagne également les compétiteurs sur tous les déplacements afin qu'ils n'aient aucun souci logistique. Cette méthode d'hébergement est vraiment très appréciée de nos compétiteurs, quel que soit leur âge.

### **Organisation des stages :**

Pour parfaire également les entraînements, nous organisons à chaque vacance des stages ouverts à tous les archers en concours qualificatifs à partir de la 2<sup>ème</sup> année de tir. Ces stages permettent un travail plus approfondi et ils ont en général beaucoup de succès auprès des jeunes, mais aussi auprès des adultes. Cette année, nous nous sommes déplacés également sur des stages régionaux, mais aussi départementaux organisés pour nos jeunes compétiteurs, mais aussi pour les jeunes archers débutants.

### **Organisation de nos concours :**

- 2 compétitions en salle avec un record d'inscription sur les 2 et dont 1 était support du Championnat de Ligue Handisport
  - 1 compétition Fédéral 2x50m support du championnat de ligue handisport
  - 1 Compétition « Spécial Jeunes » Amicale
  - 1 compétition FITA – 2x70m avec finales par équipes, support du Ligue Handisport.
- Malheureusement, avec les conditions météo très défavorables (un mistral soufflant par rafales de plus de 110 voire 120 km/h), nous avons dû en accord avec l'arbitre responsable arrêter la compétition en fin de matinée pour des raisons de sécurité.

Toutes les compétitions organisées, à l'exception du « Spécial Jeunes », ont été qualificatives pour les championnats de France dans les disciplines respectives. Nos compétiteurs se sont particulièrement distingués cette année. En voici le bilan :

## Bilan sportif 2015-2016

La saison 2015-2016 a été la dernière de la Compagnie au sein de la Ligue de Provence qui est devenue depuis le 10 septembre 2016 Comité Régional PACA. Nous pouvons nous féliciter d'un excellent bilan sportif en termes de participation et de résultats en nous positionnant tête du classement des clubs de la Ligue de Provence. Malgré une année sans médailles nationales et la relégation de notre équipe masculine de D1 vers la D2, les résultats sont prometteurs pour l'avenir. Grâce à l'investissement de tous, du débutant au confirmé, des archères aux archers et des classiques aux poulies vous avez brillamment défendu les couleurs du club cette année encore. Le club, par le biais de nos bénévoles, travaille et continuera de travailler afin de vous aider à obtenir les meilleures performances tout en gardant le plaisir de pratiquer tous ensemble notre passion pour le tir à l'arc.

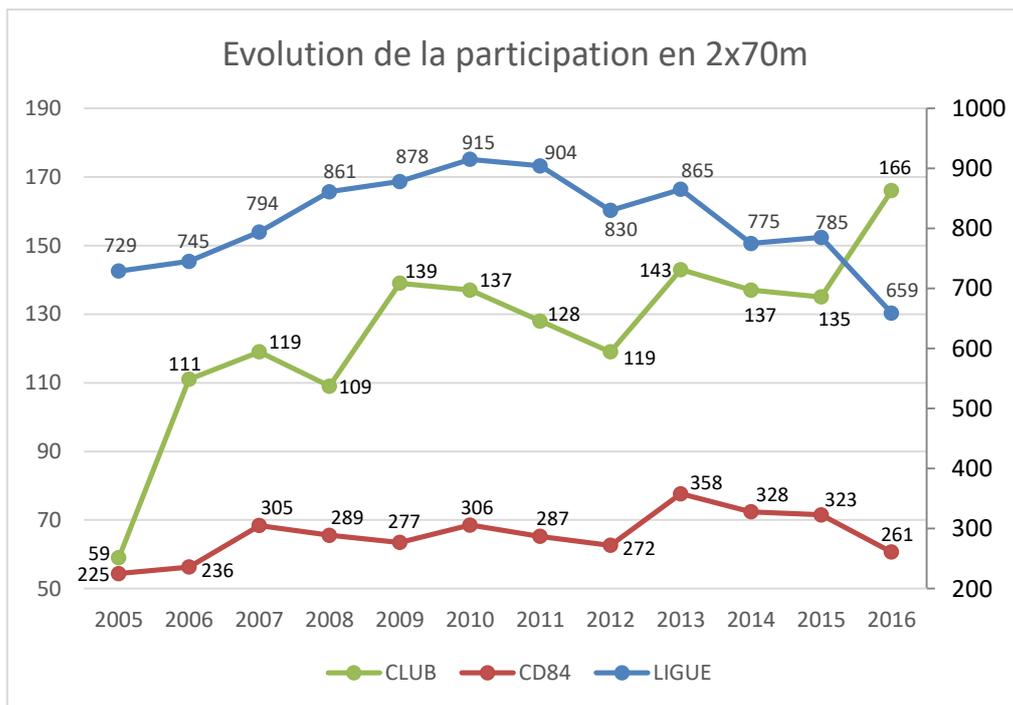
Une olympiade vient de se terminer, avec dans le collectif olympique des Jeux de Rio, la présence de 2 anciens archers Vedènaï. Leur passage au club et dans l'équipe de D1 a été un véritable tremplin pour ces 2 archers aujourd'hui professionnels.

## En résumé pour la saison 2015-2016 :

- **465** Participations à des compétitions
- **231** Podiums en compétitions
- **24** médailles aux Championnats de Ligue
- **33** médailles aux Championnat Départementaux
- **1<sup>er</sup>** Club de la Ligue de Provence et du CD84
- **15** qualifications aux Championnats de France FFTA individuels
- **2** équipes au niveau national
- **2** équipes niveau Régional

## Participations individuelles régionales :

<b>Bilan participations Saison 2016</b>					
	<b>Club</b>	<b>CD84</b>	<b>% Club/CD84</b>	<b>Ligue</b>	<b>% Club/Ligue</b>
<b>2x70m</b>	<b>166</b>	261	63,60 %	659	25,19 %
<b>2x50m</b>	<b>88</b>	305	28,85 %	1080	8,15 %
<b>2x18m</b>	<b>211</b>	874	24,14 %	2530	8,34 %
<b>Total 2016</b>	<b>465</b>	<b>1440</b>	<b>32,29 %</b>	<b>4269</b>	<b>10,89 %</b>
<b>Total Olympiade</b>	1914	6188	30,93 %	17 676	10,83 %



Cette année encore, la présence des archers Vedénais sur le plan régional a été très importante. Alors que le nombre de participations dans le département et dans la ligue a une tendance en baisse, la participation des archers Vedénais est en hausse. Cette tendance s'aperçoit notamment dans la discipline olympique (2x70m) où le club enregistre 166 participations ce qui représente 63,60 % de la participation des archers du département et 25,19 % de la ligue. Le bilan de l'olympiade sur la participation confirme la grande présence des archers de Vedène sur les compétitions.

Classement en nombre de participations									
Saison	2x70			2x50m			2x18m		
	CD84	Ligue	France	CD84	Ligue	France	CD84	Ligue	France
2013	1	1	23	2	3	25	1	1	19
2014	1	1	27	1	2	8	1	1	11
2015	1	1	32	3	5	58	1	1	24
2016	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>16</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>20</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>44</b>

C'est une belle réussite cette année en 2x70m. Le club prend pour la 4ème année consécutive la 1ère place dans la ligue. Le club prend également la 16ème place au classement national qui est le meilleur classement depuis 2004. Dans les autres disciplines, le bilan est également très bon.

Nombre de médailles individuelles										
Saison	2x70			2x50m			2x18m			
	OR	AR	BR	OR	AR	BR	OR	AR	BR	
2013	26	14	13	26	12	9	52	28	24	
	53			47			104			204
2014	17	18	13	29	12	15	67	22	21	
	48			56			110			214
2015	20	12	14	21	12	13	59	28	25	
	46			46			112			204
2016	27	30	21	26	18	12	41	25	31	
	78			56			97			231
Olympiade	90	74	61	102	54	49	219	103	101	
	225			205			423			853

Avec 231 médailles individuelles cette année, la compagnie signe un record de podiums individuels. On notera la belle performance des archers en 2x70m ou le nombre de médailles à augmenter d'environ 60 % par rapport aux années précédentes. 853 médailles ont été remportées par l'ensemble de la compagnie lors de cette olympiade.

Classement Olympique Championnats de Ligue — 2x70m - 2x50m - 2x18m Saison 2015-2016					
Classement	Club	OR	ARGENT	BRONZE	TOTAL
1	VEDENE	10	8	6	24
2	MRS 1ERE	9	4	3	16
3	SAINT MARTIN DE CRAU	8	3	4	15
4	GAP	5	4	2	11
5	MARIGNANE	4	3	3	10
6	CARPENTRAS	4	3	2	9
7	CHÂTEAU ARNOUX	4	1	1	6
8	SALON LA BARBEN	3	1	1	5
9	BOLLENE	3	0	0	3
10	PIOLENC	2	3	1	6

Vedène a reporté cette année **10 titres de champions de Ligue, 8 médailles d'argent et 6 médailles de bronze**. Avec **24 médailles**, Vedène est en tête du classement du nombre de médailles aux championnats de Ligue. Au niveau départemental, Vedène a obtenu **11 titres de champion départemental, 13 médailles d'Argent et 9 médailles de Bronze** soit un total de **33 médailles**.

Sélections aux championnats de France					
Saison	Club	CD84	% Club/CD84	Ligue	% Ligue/CD84
2013	14	29	48,28 %	62	22,58 %
2014	17	35	48,57 %	66	25,76 %
2015	12	23	52,17 %	50	24,00 %
2016	15	32	46,88 %	62	24,19 %
<b>Total Olympiade</b>	<b>58</b>	119	48,74 %	240	24,17 %

Lors de cette olympiade, Vedène a qualifié 14 archers en moyenne par année sur les différents championnats de France. Cela représente environ 1/4 des archers de la ligue qualifiés. Vedène est le club de la ligue de Provence qui qualifie le plus d'archers chaque année. 58 archers ont participé aux championnats de France durant cette olympiade.

Les Féminines et les Jeunes						
Saison	Licenciés	% Femmes	% Jeunes	Participations	% Participation Femmes	% Participation Jeunes
2013	104	24,04 %	47,12 %	477	16,56 %	38,36 %
2014	104	24,04 %	47,12 %	522	17,82 %	36,21 %
2015	110	28,18 %	48,18 %	450	15,11 %	40,44 %
2016	117	25,64 %	51,28 %	465	15,05 %	36,13 %
<b>Total Olympiade</b>	<b>435</b>	<b>25,52 %</b>	<b>48,51 %</b>	<b>1914</b>	<b>16,20 %</b>	<b>37,72 %</b>

La part des féminines et des jeunes dans le club est relativement constante durant cette olympiade avec **25,5 % de femmes** et **48,5 % de jeunes**. Le taux de participation des femmes en compétition est en moyenne de 16,20 %. Le collectif jeune est en très bonne forme avec 37,7 % de jeunes ayant participé cette année à des compétitions officielles. L'objectif de la nouvelle saison sera donc d'augmenter le nombre de féminines en compétition avec des actions orientées sur celle-ci afin de leur faire découvrir la compétition. Chez les jeunes, il faudrait qu'un maximum de jeunes engagés dans les concours « spécial jeunes » en sorte pour pouvoir participer aux compétitions officielles. Des stages organisés par le club et par le département sont régulièrement organisés avec l'intervention de Jean-Jacques Fisseux et de Nicolas Villemur (Brevet d'état CD84) afin de les aider dans leur progression et les emmener au plus haut niveau. Les collectifs Jeune et Femme sont importants puisqu'il va permettre de former de nouveaux archers qui seront capables d'intégrer les différentes équipes de D2.

## Résultats et Sélections Championnats de France :

Salle Jeunes — Lescar		Salle Adultes — Vittel	
Gabriel Brun-Voiry	30 <sup>ème</sup>	Victor Bresson	17 <sup>ème</sup>
Camille Glairon-Rappaz	18 <sup>ème</sup>	Olivier Durand	48 <sup>ème</sup>
		Thomas Rocher	62 <sup>ème</sup>
Fédéral — Reims		FITA Jeunes — Vichy	
Luis Andrade	40 <sup>ème</sup>	Gabriel Brun-Voiry	39 <sup>ème</sup>
Victor Bresson	13 <sup>ème</sup>	Iewan Verzier Rousson	21 <sup>ème</sup>
Iewan Verzier-Rousson	22 <sup>ème</sup>		
FITA Adultes — Ruelle sur Touvres		FITA Vétérans — Chollet	
Victor Bresson	64 <sup>ème</sup>	Philippe Capdepon	24 <sup>ème</sup>
Gabriel Brun-Voiry	111 <sup>ème</sup>	Salle Universitaire — Nancy	
Philippe Capdepon	124 <sup>ème</sup>	Thomas Rocher	9 <sup>ème</sup>
Thomas Rocher	60 <sup>ème</sup>		
Sélections Championnat de France par équipes de ligues			
Gabriel Brun-Voiry		Quentin Menatory	
Natan Dutrieux		Noah Parisse	
Camille Glairon-Rappaz		Iewan Verzier-Rousson	
Simon Glairon-Rappaz			

### Équipes DR :

2 équipes participaient cette année à la Division régionale. Alignés sur un circuit comprenant 3 compétitions (Vedène – Marignane – Carpentras), les Séniors hommes classiques et poulies ont défendu cette année encore les couleurs du club dans la région.

L'objectif de l'équipe classique est de former de nouveaux archers aux compétitions par équipes afin de les préparer à intégrer le collectif D1/D2. La participation de cette équipe à la finale nationale n'est pas permise par le règlement, car le club ne peut disposer que d'une seule équipe en D1 ou en D2 en plus d'une équipe DR.

Lieu Manche	Équipe Classiques	Équipe Poulies
Vedène — 24 Avril	683pts - 4 <sup>ème</sup>	679pts - 2 <sup>ème</sup>
Marignane — 8 Mai	1483pts - 4 <sup>ème</sup>	1792pts - 3 <sup>ème</sup>
Carpentras — 2 Juillet	1464pts - 2 <sup>ème</sup>	1757pts - 3 <sup>ème</sup>
Classement Général	3 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>

### Équipe D1 Hommes :

Présente sur le circuit de D1 depuis 2006 et après une saison 2014-2015 où le maintien s'est joué sur une flèche, les archers avaient à cœur d'essayer de se maintenir une saison de plus dans le meilleur Championnat Européen.

Luis Andrade, Gabriel Brun-Voiry et Philippe Capdepon ont pu faire leurs premiers pas cette année en D1. Ils ont parfaitement su s'intégrer à l'équipe et malgré la pression des premiers championnats, ils ont défendu avec mérite les couleurs du club. Associés à Victor Bresson,

Olivier Durand (sur les 2 premières manches) et Thomas Rocher, les nouveaux archers entamaient cette saison avec difficulté.

Après 2 des 3 manches de la saison régulière, l'équipe comptait une seule victoire après 10 rencontres. Ils sont passés très près de victoires lors de la 2<sup>ème</sup> manche, mais ils ne sont pas parvenus à s'imposer pour quelques petits points.

Lors de la 3<sup>ème</sup> manche, les archers ont parfaitement réagi à la situation et ont réussi à élever leur niveau de performance lors des matchs par équipes passant de 604pts de moyenne à 644pts soit 40pts de plus ! Malheureusement l'équipe s'incline d'un point au barrage sur 2 des rencontres et ne remporte qu'une seule victoire dans cette journée. L'équipe est donc classée 16<sup>ème</sup> de la saison régulière. Le maintien s'éloigne de plus en plus, mais la motivation des archers n'est cependant pas perdue.

Lors de la finale du Championnat, l'équipe ne parvient pas à gagner suffisamment de points de bonus aux qualifications pour pouvoir se maintenir. Les matchs de l'après-midi permettront seulement à l'équipe se remonter d'une place au classement et de terminer à la 15<sup>ème</sup> place de ce championnat.

Le circuit de première division est aujourd'hui composé d'équipe comportant des archers professionnels. La particularité de notre équipe est sa composition d'archers amateurs ce qui explique la difficulté pour la Compagnie de pouvoir rivaliser face à ces équipes. Tous les archers du collectif résident dans la région et occupent aujourd'hui un emploi ou suivent une formation scolaire. La politique du club n'est pas au recrutement d'archers professionnels ou d'archers éloignés, mais la formation de jeunes archers qui viendront progressivement s'intégrer à l'équipe et profiter des expériences nationales et internationales des archers présents aujourd'hui dans le collectif. Le partage, l'entraide et le plaisir sont indispensables dans le groupe pour obtenir les meilleures performances et rivaliser face aux plus gros clubs. L'objectif est clair pour l'équipe masculine en 2017 : Monter sur le podium du Championnat de France de D2 et de retourner sur le circuit de D1 encore plus fort.

Le club remercie l'ensemble du collectif D1 pour l'investissement au cours de cette saison et continuera d'aider au maximum les archers afin de briller dans le Championnat de France de D2.

### **Équipe D2 Femmes :**

Cette année encore, l'équipe Féminine de la Compagnie représentait le club sur le Championnat de France de D2. L'objectif de la saison était de se maintenir en restant dans les 7 première équipe du groupe sud-est. 5 féminines ont participé cette année à ce championnat. Deux nouvelles archères ont fait leurs premiers pas en D2 cette année. Marie Gerbel pour sa première année de tir et Myriam Carloni se sont jointes à Isabelle Bucaille, Hélène Seyres et Véronique Schaffter. C'est donc avec un nouveau groupe que la saison se déroulera.

Accompagnées par Joëlle en l'absence de Jean-Jacques occupé sur la D1, la première manche se déroule à Nice. Lors des qualifications Hélène se blesse ce qui oblige les filles terminent la compétition à 3. Les archères ont pris la 7<sup>ème</sup> place en reportant leur match de classement.

La 2<sup>ème</sup> manche à Chalon-sur-Saône va permettre à l'équipe de marquer quelques points précieux pour la course au maintien. En se classant 5<sup>ème</sup> de la manche, les filles restent 7<sup>èmes</sup>

au classement général, mais prennent une longueur d'avance sur Cannes-Mandelieu qui occupe la 8<sup>ème</sup> place.

Sur la 3<sup>ème</sup> et dernière manche de la saison, la qualification pour la finale nationale est mathématiquement impossible, mais le maintien ne devrait pas poser de problèmes.

En terminant 7<sup>ème</sup> de la manche devant Cannes-Mandelieu, les féminines restent 7<sup>ème</sup> au classement général et assurent un maintien pour la saison 2016-2017.

L'objectif de l'équipe est donc rempli pour cette saison. Le club doit continuer la formation d'archères pour les intégrer dans le collectif afin d'avoir un groupe et pouvoir pallier à d'éventuelles blessures ou absences.

### **Objectifs et perspectives :**

La compagnie a obtenu de très bons résultats cette année. Le travail doit continuer et se renforcer pour amener les archers au plus haut niveau. La nouvelle commission sportive va travailler afin d'augmenter le niveau de performance de l'ensemble des archers et d'avoir au sein des différents collectifs une bonne émulation. Un des objectifs est la formation chez les jeunes afin d'obtenir le label École du Tir à l'Arc Français. Il sera aussi très important d'intégrer de nouveaux archers dans les différentes équipes de D2 pour élever le niveau et concurrencer les autres équipes. Ce n'est pas simplement le travail d'une personne mais bien le travail de tout un collectif qui permet aujourd'hui à la Compagnie d'Arc de Vedène de briller sur les compétitions.

# COMMISSION JEUNES

Responsable : David Ménatory

La commission Jeunes gère les archers de moins de 16 ans, jusqu'à leur entrée en concours qualificatif national.

- De septembre 2015 à juin 2016, **35 jeunes** se sont inscrits au club.
- Les premières années suivent l'initiation, les deuxièmes et troisièmes années se perfectionnent.
- Tous nos jeunes participent aux concours-jeunes départementaux.
- Les entraînements des jeunes ont été assurés par Alain Foulquier, Gérald Duclap, Joëlle Fisseux, Isabelle Bucaille, Nicolas Villemur Brevet d'état. Entraîneurs principalement bénévoles font preuve de compétence, de patience et de pédagogie. Un grand merci pour leur action !

Les jeunes archers ont participé à **8 concours** spécial jeunes :

- Piolenc
- Bollène
- Cavaillon
- Isle sur la Sorgue (2 compétitions)
- Morières
- Avignon
- Vedène

**En 8 compétitions**, les jeunes archers ont ramené :

- **40 podiums** :
  - 17 premières places,
  - 13 deuxièmes places,
  - 10 troisièmes places.
- **46 passages de niveau** ont été enregistrés cette année
- **3 archers** sont entrés en qualificatif national

Les entraîneurs et le responsable de la Commission Jeunes se rendent sur le lieu des concours afin de s'assurer du bon déroulement de la compétition.

Le Comité Directeur a décidé que le club prenait à sa charge les frais d'inscriptions des concours-jeunes. Je tiens à remercier les parents accompagnant leur enfant lors des différentes compétitions, montrant leur motivation et leur attachement à notre Club.

**En effet, des parents sont présents aux compétitions et nous assistent dans notre encadrement. Votre présence est grandement appréciée.**

Je tiens, particulièrement, à remercier la Municipalité, Monsieur le Maire ainsi que M. Jean-Marc Borie, Adjoint aux Sports de Vedène, qui répond toujours présent à nos sollicitations et qui se rend disponible afin de remettre les récompenses à nos jeunes archers.

# COMMISSION PROMOTION

**Responsable** : Sylvain Hugues

**Adjoints** : Victor Bresson et Guy Remaud

## Communication :

Depuis juillet 2015, nous avons mis en place une nouvelle stratégie de communication basée notamment sur le numérique, dans le but d'intégrer avec pertinence les nouveaux médias pour redynamiser la communication du club. Cette nouvelle stratégie passe par une adaptation à nos publics externes et internes, d'un regard national à international.

### Les articles de presse :

Vaucluse Matin et la Provence ont relayés notre actualité après chaque évènement. Cette année plus de **60 Articles de presse** ont été publiés par la presse locale. Les articles annoncent tous nos événements, mais également nos résultats sportifs, bien au niveau du département, de la région qu'au niveau national.

### Le site internet : [www.ciearc-vedene.net](http://www.ciearc-vedene.net)

Mis à jour régulièrement par les bénévoles du club, le site internet offre aux visiteurs une information régulière sur les actualités du club. Des résultats de compétition aux événements festifs du club, le site internet a accueilli **7800 visiteurs** qui contribués aux **19 000 pages vues** sur le site. Le site internet du club a été optimisé pour les smartphones et tablettes apportant une visibilité sur tous les supports numériques d'aujourd'hui. Le référencement sur les moteurs de recherches permet à de futurs adhérents de nous trouver rapidement et d'avoir l'essentiel des informations sur la Compagnie d'Arc. La lettre info est également disponible sur le site du club.

### La page Facebook : <http://www.facebook.com/ciearcvedene84>

L'objectif de cette page est de rassembler des personnes autour du club. Avec une à deux publications par semaine et en fonction des compétitions du moment, nous espérons pouvoir toucher un nouveau public pour communiquer, notamment chez les jeunes et attirer de nouveaux membres. Lors des compétitions nationales, nous pouvons communiquer en temps réel sur les performances de nos archers. **250 actualités** ont été publiées cette année. À ce jour, plus de **250 personnes** nous suivent. Une actualité publiée sur notre page est vue en moyenne par **500 personnes** notamment grâce aux mentions « J'aime » qui permettent aux articles d'apporter une visibilité supplémentaire pour le club. Certaines de nos publications ont été vues plus de **2700 fois**.

### Le journal du club :

Cette année, nous avons fait **paraître 4 numéros** de notre journal du club. Ce journal vient en complément de la lettre info que vous recevez régulièrement. Il relate la vie du club, mais vous y retrouverez aussi des chroniques, des histoires drôles, des anecdotes, des recettes de cuisine... N'hésitez pas à le réclamer. Mais surtout, pour le faire vivre, je compte sur vous pour m'aider à le réaliser. Alors, n'hésitez pas à me faire parvenir vos remarques, vos idées, des photos anecdotiques (bébé, jeunes enfants), histoires insolites que vous aimeriez faire

partager, vos impressions sur les compétitions, des anecdotes, etc...

### **La chaine YouTube :**

Cette saison, nous avons également ouvert une chaine YouTube. Par la publication de vidéos, nous pouvons faire partager les événements. Nous avons réalisé pour la compétition « spécial Jeunes » à Bollène un petit résumé vidéo de cette journée. Lors de la manche de D1 de Boé, nous avons placé la caméra dans le carré de l'équipe pour vous faire vivre cette compétition nationale de l'intérieur.

Nous publions également les rediffusions des reportages où nos archers apparaissent. Cette année Joëlle a eu l'occasion de témoigner de sa passion pour le tir à l'arc dans « Le Magazine de la santé ».

### **Application Mobile « Vedène » :**

Depuis le 21 Juillet 2015, la ville de Vedène dispose d'une application mobile disponible sur smartphone et tablettes. Elle permet de se tenir informé en temps réel de toutes les actualités, de l'agenda et des manifestations culturelles ou sportives de votre ville. La Compagnie d'Arc a rejoint ce projet en publiant régulièrement des actualités.

### **Tenues de club :**

La gestion des vêtements de club fait partie également de cette commission promotion. Depuis le printemps 2016, le club possède une nouvelle tenue suite à l'arrêt de fabrication du survêtement blanc et gris. La nouvelle tenue pour la compétition est le Polo ou le T-shirt du Club et un bas (Pantalon ou short) de couleur noir. Polos, t-shirts, vestes Softshell et bas de survêtements sont disponibles à l'achat. Chaque archer en compétition officielle est tenu de porter la tenue de club. Sur les compétitions amicales jeunes, le polo de club n'est pas obligatoire, mais conseillé d'où la distribution des t-shirts en début d'année.

Grâce aux tenues, les couleurs du club ont brillées sur les différents pas de tir de compétition, mais également sur les différents podiums. Les anciennes tenues que ce soit les polos, survêtements (tout blanc), shorts et t-shirts en coton sont encore de rigueur et peuvent être achetés en promotion.

Cette année, la société CIMALP a permis aux archers de l'équipe de D1 de bénéficier d'une veste sans manches. Les produits proposés sont de très bonne qualité et apportent un confort aux archers en offrant une liberté de mouvement, mais également une protection pour les différentes conditions climatiques. Vous pouvez retrouver l'ensemble de la gamme de produits sur <http://cimalp.fr>. N'hésitez pas à demander conseil pour le choix de vos produits.

### **Les actions spécifiques :**

#### **La journée municipale des Associations :**

La journée des associations a été organisée le 5 septembre 2015 par notre Municipalité. Durant cette journée, nous tenons un stand où vous pouvez découvrir le tir à l'arc à Vedène en images, mais aussi par des renseignements verbaux. En effet, les archers se font un plaisir de donner tous les renseignements sur leur discipline et ne manquent pas d'inviter chaque visiteur à s'initier et découvrir la pratique du tir directement au Gymnase Daudet pendant les entraînements. **200 personnes ont été initiées** lors de cette journée.

### Les Vitalsports de Décathlon:

Pour la cinquième année, les 12 et 13 septembre 2015, le club a répondu présent pour le Décathlon Vitalsport pour faire découvrir, à chacun, les différentes associations sportives existantes autour d'Avignon. Les entraîneurs, certains archers confirmés, mais aussi des bénévoles se sont mobilisés pour faire connaître le tir à l'arc à **environ 300 personnes**.

### Des journées d'initiations :

Pour une meilleure connaissance du Tir à l'arc, nous nous déplaçons dans les écoles ainsi que sur les différentes manifestations organisées par les municipalités :

Initiation de tir à l'arc :

- Pour l'action périscolaire de Vedène à l'école Daudet,
- Caderousse avec EDF-GDF, le 28 mai 2016,
- Fontvieille au centre aéré,
- La Tour d'Aigues pour les Maisons Familiales et Rurales,
- Le Pontet, à l'école Charles de Foucault le 24 juin 2016 à l'occasion de la fête de l'école
- À Jonquerette, à la demande du Comité des Fêtes, le 25 juin 2016

À la demande de sociétés de prestations de service ou de comités d'entreprises, nous nous déplaçons aussi pour initier le tir à l'arc à des salariés d'entreprises, sous forme ludique, au cours de rallyes-découvertes ; chacune de nos interventions rapporte au club **150 € à 350 €** selon la durée de l'initiation et le nombre de participants.

### La Journée nationale au profit du TÉLÉTHON :

Au travers de cette action, c'est tout un club qui se mobilise dans le but principal de récolter des fonds pour l'AFM sans puiser dans les fonds propres du club, **avec la vente de nos stylos-flèches** fabriqués par les archers.

L'intégralité de cette vente est reversée à l'AFM. Le club a également **reversé 1 € par adhérent** de l'association. Nous participons aussi à la compétition de 24 h à Ancône au profit de l'AFM.

### Les actions « Chocolats de Noël » — « Bulbes de printemps » :

Le but de ces opérations est de financer une partie des actions menées par notre Compagnie comme le financement de frais de compétitions et de stages pour les jeunes. Pour ce faire, nous sollicitons nos licenciés à distribuer à leur famille, voisins, amis, une brochure de l'action en cours de notre partenaire Baltus, chacune des actions rapporte au club un bénéfice de 40 % du montant total des commandes passées. Cette année encore grâce à toutes vos commandes c'est une somme de **520 € (360 € chocolats – 160 € bulbes)** que le club a récolté.

# COMMISSION LOISIRS

Responsable : Corinne Hugues

C'est avec plaisir, que nous organisons tout au long de l'année sportive, nos journées de loisirs et de convivialité. Ces journées permettent à tous les archers, jeunes et moins jeunes, débutants ou confirmés, conjoints, parents ou amis de se rencontrer et de se connaître autrement que sur le pas de tir.

## Apéritif de fin d'année : Samedi 12 Décembre 2015 :

Pour clôturer l'année, les archers et leurs familles ont été conviés à la salle de la Calade, à un apéritif dinatoire préparé par nos bénévoles. Joëlle Fisseux, présidente du club, a débuté son discours en remerciant, nos invités par leur présence, et en mettant à l'honneur un de nos bénévoles Samuel Glairon-Rappaz pour son engagement au service du club. Elle a aussi rappelé brièvement les temps forts de l'année écoulée, et a souhaité à tous de bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année.

À l'occasion de cet apéritif, le nouveau numéro du journal du club a été dévoilé et distribué.

Ensuite, place à la dégustation de divers toasts, feuilletés, tapenades, etc..

Une fois de plus, le club a réussi à organiser une soirée des plus conviviales où chacun a pu partager un moment de détente.

## Tir du Roy et Repas champêtre : Samedi 2 Juillet 2016 :

Par coutume, la compagnie d'Arc de Vedène a l'habitude d'organiser son célèbre « TIR DU ROY » le dernier dimanche de Mars.

Mais cette année, la date du 27 mars 2016 choisie était le week-end de Pâques.

Nous avons exceptionnellement, dû reporter notre manifestation au samedi 2 juillet 2016, date qui correspondait également à notre « **REPAS CHAMPETRE** ». Un grand nombre d'archers, du poussin au super vétéran est venu s'affronter, sous le regard de leur famille et amis, pour être élus Roy classique, Roy poulie, Roitelet et Dauphin de l'année. Après les tirs, notre présidente Joëlle Fisseux a procédé à la remise des prix :

- Nathan DUTRIEUX a obtenu le titre de « Roy classique »
- Victor BRESSON a remporté le sacre de « Roy poulies »
- Lou JULIA et Iwan VERZIER-ROUSSON ont remporté le sacre de Dauphin de l'année 2016.
- Le titre de roitelet 2016 a été attribué à Noah PARISSE.

La journée s'est poursuivie par un passage de plumes et de flèches et tous nos archers ont participé activement à cette activité. Après l'apéritif offert par le club, tous les archers, parents et amis, se sont regroupés pour un pique-nique géant, où chacun a fait partager ses spécialités. L'après-midi s'est poursuivi par de l'initiation de tir à l'arc, de la pétanque... Cette journée s'est déroulée dans une ambiance très conviviale comme nous les aimons si bien au club.

## Les Vendredis de Juin et Juillet :

Sur notre terrain extérieur, tous les vendredis soir de juin et juillet, après les entraînements, un apéritif est offert à tous les archers, parents et amis qui se réunissent pour partager un repas tiré du sac. C'est une soirée de partage, de bonne humeur, mais surtout très conviviale.

# COMMISSION PETIT MATERIEL

Responsable : Olivier Poulain

Ayant été élu au sein du bureau lors de la dernière Assemblée Générale, c'est la première fois que je parle devant vous.

## Mes Missions:

Suite à mon entrée au bureau, Joëlle m'a confié les missions suivantes :

- Inventorier tout le matériel du club,
- Négocier les achats du club auprès de différentes archeries, pour les besoins courants et pour les nouveaux licenciés.
- Et bientôt faire les cordes après une formation par Joëlle.

## Inventaire du matériel :

Ma mission première a été d'inventorier et d'étiqueter le matériel du club. Je n'avais pas un rôle de « flicage », même si cela s'est ressenti surtout chez les jeunes, mais de savoir quel matériel nous avons et où il est. Pour information nous disposons d'environ 60 poignées, 120 paires de branches, 60 stabilisations, 70 viseurs, 70 arcs en bois, etc. Cela fait donc du matériel!

## Achats de matériel :

Sur l'exercice 2015/2016, nous avons réalisé différents achats pour le club, 8 poignées et 21 paires de branches au mois de mars, élastique d'échauffement au mois de février. Sur le prochain exercice, nous avons déjà acheté tout le matériel pour les nouveaux archers (2200 €) et d'autres poignées et branches. Le renouvellement de ce matériel, a permis d'avoir des arcs bois réservés pour les initiations lors des TAP, sachant que notre parc d'arcs bois (initiation) sera renouvelé petit à petit, car certains sont vieillissants.

## Les cordes :

Cette année, je n'ai pas eu le temps, la priorité ayant été l'inventaire.

Je reste à votre écoute pour vos remarques ou vos conseils afin de gérer au mieux le matériel et les intérêts du club.

# COMMISSION MATERIEL

**Responsable** : Gérald Duclap

**Adjoint** : Guillaume Duclap

## **Investissements** :

Durant cette année l'investissement s'est porté sur l'achat de 50 stramits pour un coût de 2115,76€.

## **Entretien du Matériel** :

- Entretien courant du matériel de compétition et d'entraînement.
- Découpe des bandes de stramits
- Réfection des cibles extérieures et intérieures.
- Réfection de la protection bois des cibles intérieures
- Fabrication d'un barbecue.

L'entretien du matériel est une activité indispensable, pour le confort et la sécurité des archers, c'est pourquoi l'implication de tous est nécessaire pour maintenir notre outil sportif en bon état.

## **Prévision 2016/2017** :

- Achat de 50 stramits.
- Réfection des cibles extérieures (Comme chaque année nous aurons besoin de bonnes volontés).
- Réfection de la protection bois des cibles extérieures (La aussi des bras seront nécessaire).

## **Remerciements** :

Je remercie tous ceux et celles qui se sont mobilisés tout au long de l'année, pour que le matériel soit toujours au top, ainsi que l'aide apportée lors des compétitions, et plus particulièrement, pour leurs actions ciblées :

- Joëlle pour la fabrication de cordes.
- Alain qui s'occupe de l'entretien et la réparation des flèches.
- Jean-Jacques et Guillaume qui m'aident pour l'entretien courant (entretien qui ne se voit pas mais qui est indispensable.)
- Charlie pour la découpe des stramits
- La mairie pour la fourniture de matériel et de personnel lors de nos compétitions.

Toutes les idées pour l'amélioration de notre matériel seront les bienvenues. Vous serez de nouveau sollicités tout au long de la saison 2016/2017, mais je suis sûr que vous répondrez présent et je l'espère encore plus nombreux.

# COMMISSION FORMATION

Responsable : Franck Fisseux

La commission formation a un rôle important au sein du club. Elle a pour but premier, la diffusion des informations des différents programmes de formation proposés par la FFTA, la Ligue de Provence et le CD 84 ainsi que des offres de formation venant du CDOS, du CROS, mais aussi du Centre de ressources et d'information des bénévoles.

## Assistant Entraîneur :

Cette année, la formation a été axée sur l'attestation fédérale d'assistant-entraîneur. Cette formation est du ressort de la ligue. Le cadre technique est responsable du plan de formation et de sa mise en œuvre avec le concours de l'équipe technique régionale (E.T.R.). Elle est accessible à tous les archers à partir de 14 ans. Elle n'est pas diplômante, mais autorise les archers formés à assister (comme son nom l'indique) un diplômé fédéral (entraîneur 1 ou 2) ou un professionnel dans ses fonctions.

L'assistant-entraîneur devient alors le 1<sup>er</sup> maillon d'une chaîne de formateurs qui doit conduire les archers à la compétition.

Ses compétences, en plus de l'aide apportée à l'entraîneur dans le déroulement d'une séance d'initiation, sont en priorité de faire respecter les règles de sécurité, mais aussi l'accueil des licenciés et le choix et l'entretien du matériel.

Ce ne sont pas moins de 11 assistants-entraîneurs qui ont été formés cette année pour notre club, dont 5 jeunes.

## Arbitrage :

Cette année, les formations d'arbitres n'ont fait aucun adepte. Cella est vraiment dommage. Si certains d'entre vous sont attirés par l'arbitrage, n'hésitez pas à vous faire connaître. Je m'adresse également aux jeunes. Nous avons besoin de « jeunes arbitres ». La FFTA leur permet d'accéder à la fonction de « jeune arbitre » dès l'âge de 14 ans et vous pouvez devenir arbitre fédéral à partir de 17 ans révolus le jour de l'examen.

L'arbitre est un personnage indispensable dans la vie d'un club. Il se distingue par sa passion du sport qu'il représente, sa disponibilité, mais surtout par ses connaissances de la réglementation.

## Entraîneur 1 et 2 :

L'entraîneur a un rôle primordial dans la formation des archers au sein du club. Patience, persévérance, confiance, pédagogie, disponibilité, écoute sont des qualités indispensables à l'entraîneur afin qu'un dialogue fructueux passe entre lui et les archers. C'est ce qui se passe avec l'équipe de formation : Joëlle, Jean-Jacques, Gérald, Alain et Isabelle.

J'insiste sur le fait que nous ne sommes pas assez nombreux pour les entraînements et qu'il serait bien que des archers, attirés par la formation entraîneur, se fassent connaître en renforcer l'équipe actuelle.

## **Jeunes Dirigeants :**

Nous demandons aux jeunes de s'intéresser à la vie de leur club et de se former afin de devenir « jeunes dirigeants ». Mais là aussi nos demandes sont restées vaines. Nous essayons d'attirer des jeunes dans le fonctionnement du club.

La Formation « Jeunes dirigeants » organisée chaque année est un stage ouvert à tous les jeunes à partir de 16 ans. Formés, ces jeunes participent activement à la vie de leur club et à la mise en place des projets de club. Ils apportent également du renouveau dans le fonctionnement de l'association. Ils pourront également amener à participer à la mise en place des projets au sein du Comité départemental et du Comité Régional.

Les jeunes dirigeants disposent d'un site internet n'hésitez pas à le consulter :

<http://www.jeunesffta.fr/>

## **Les autres aspects de la formation :**

- Apprendre aux archers l'entretien de leurs matériels, le réglage de leurs arcs, le montage des flèches...
- Faire découvrir les règlements en participants à quelques compétitions
- Apprendre à préserver sa santé : choix du matériel (puissance des branches), échauffements, étirements, hygiène de vie...
- La formation c'est aussi les animations demandées par des prestataires de service, mais aussi à la demande des écoles (TAP), des centres aérés, des clubs sportifs. Ces prestations nous permettent de récolter des fonds qui aident le club à supporter l'achat du matériel par exemple.

## **VOTE DU RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES**

**Question : Vote du rapport moral et d'activités à main levé ?**

Contre : \_\_\_ - Abstention : \_\_\_ - Pour : Unanimité

**Question : Approuvez-vous le rapport moral et d'activités de la saison 2015/2016?**

Contre : \_\_\_ - Abstention : \_\_\_ - Pour : Unanimité

# RAPPORT FINANCIER 2015-2016

Responsable : Cécile Ménatory

## Présentation :

Pour un meilleur suivi de la comptabilité, le rapport financier de l'année est présenté avec le prévisionnel de l'année et le rapport financier de l'année précédente 2014 / 2015.

Nous soulignons de façon générale :

- Une différence de 5000€ est constatée entre les recettes et les dépenses (plus de recettes que de dépenses). Nous avons fait très attention aux dépenses car nous savons que les subventions baissent. De plus, l'an passé nous avons investi dans du matériel d'archerie pour les TAP que nous n'avons pas cette année. Enfin la mise à disposition du minibus municipal à hauteur de 3600€ pour cette saison est un vrai plus pour notre budget
- Les recettes sont conformes au prévisionnel.

## Dépenses ou en recettes qui n'ont pas suivi le prévisionnel :

### Sur les dépenses :

- L'achat de vêtements de club car il a fallu choisir un nouveau fournisseur et donc une nouvelle tenue.
- Pas d'investissement important comme l'an passé la remorque et elle n'est pas encore aménagée à l'intérieur.
- Peu d'achats en coupes pour nos concours car nous recyclons des anciennes.
- Les dépenses du BE sont moins importantes car les entraînements étaient dehors tant que l'on n'a pas eu le LEP et quand il y avait mauvais temps, il ne venait pas.
- Moins en réception convivialité car il n'y a pas eu le repas du tir du Roy.
- Les dépenses en « déplacements » ont été inférieures au prévisionnel car nous louons plus par des Appart'hôtels ou des campings que des chambres d'hôtels et Joëlle fait la cuisine pour les archers. Cela revient moins cher que les restaurants.

### Sur les recettes

- Je rappelle que dans les recettes, les animations du club sont maintenant séparées des actions club (comme les chocolats ou les fleurs). Nous avons récolté 1576€ en actions, ce qui est bien mais moins que l'an passé donc je suis sûre que l'on peut faire encore mieux. 40% reviennent au club, si vous avez des idées, elles sont les bienvenues.
- Par contre la location du matériel, branches et arc marchent bien. Cette somme nous permet de réinvestir dans du matériel neuf.
- Les subventions ont baissé et c'est difficile de rentrer dans certains critères comme le CNDS.

Pour le prévisionnel, nous avons tenu compte du montant des dépenses de cette année.

Avez-vous des remarques ?

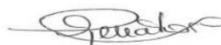
**Compagnie d'Arc de Vedène - 11 rue des lucioles - 84 270 Vedène**  
**Rapport Financier : Année sportive 2015/2016**

<b>Compte de résultats</b>							
Dépenses	2014 - 2015	Prévisionnel 15/16	2015 - 2016	Recettes	2014 - 2015	Prévisionnel 15/16	2015 - 2016
<b>Charges directes</b>				<b>Ressources Directes</b>			
<b>60 - Achats</b>				<b>70 - Ventes de produits finis, prestations de service</b>			
Matériel Archerie	7 695,24 €	3 000,00 €	3 037,20 €	Matériel d'archerie	2 623,00 €	2 000,00 €	2881,50
Matériel consommable (stramits)	2 376,26 €	2 300,00 €	2 115,76 €	Vêtements de Club	327,00 €	800,00 €	1875,50
Vêtements de Club	432,50 €	2 200,00 €	4 434,84 €	Activités annexes: actions Club	2 945,50 €	2 900,00 €	1576,00
Activités annexes: action club	2 038,10 €	2 000,00 €	779,70 €	Activités annexes: animations	2 722,00 €	2 000,00 €	1938,40
Buvette	1 500,36 €	1 200,00 €	1 576,05 €	Location arcs	1 950,00 €	1 000,00 €	2239,50
Verre de famille	235,22 €	350,00 €	152,07 €	Documentation	0,00 €		0,00
Outils	105,62 €	250,00 €	269,18 €	Buvette	3 133,80 €	2 000,00 €	2600,68
Equipement	3 310,64 €	1 300,00 €	451,01 €	Divers	30,00 €		0,00
Coupes	875,24 €	500,00 €	102,65 €				
Divers	55,09 €		0,00 €				
<b>61 - Service extérieurs</b>				<b>74 - Subventions</b>			
Brevet d'Etat	255,00 €	800,00 €	390,00 €	Subvention Municipale	4 250,00 €	4 250,00 €	4 250,00 €
Documentation	40,50 €		40,00 €	Subvention exceptionnelle Municipale	0,00 €		0,00 €
Reparations - entretien	435,36 €	600,00 €	635,00 €	Subvention du Conseil Général	3 000,00 €	3 000,00 €	1 500,00 €
Location minibus	607,48 €	2 500,00 €	906,00 €	Subvention exceptionnelle Conseil Gén.	0,00 €		600,00 €
Gardiennage - location salle	520,01 €	300,00 €	234,11 €	Subvention Régionale	0,00 €		0,00 €
Assurances - poste de secours	128,22 €	500,00 €	327,17 €	Subvention CNDS	1 500,00 €	1 500,00 €	0,00 €
				Subvention de la Ligue de Provence	1 000,00 €		0,00 €
<b>62 - Autres services</b>				Subvention FFTA	0,00 €		0,00 €
Abonnement La Provence	357,20 €	360,00 €	366,00 €				
Réception - Convivialité	1 513,89 €	1 200,00 €	326,02 €	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>			
Cadeaux	602,30 €	500,00 €	412,14 €	Cotisations	11 094,00 €	11 500,00 €	11 084,50 €
Mission	31,40 €	50,00 €	131,88 €	Licences	4 586,50 €	5 000,00 €	5 705,50 €
Primes aux compétiteurs	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €	Revue FFTA	49,00 €	50,00 €	22,00 €
				Inscriptions sur nos concours	4 991,00 €	4 000,00 €	5 131,00 €
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>				Déplacements: part des supporters	51,20 €		330,40 €
Reversement des licences	5 260,50 €	5 000,00 €	5 861,00 €				
Reversement revue FFTA	132,00 €	50,00 €	22,00 €	<b>76 - Produits financiers</b>			74,87 €
Frais FFTA	0,00 €		20,00 €				
Droits d'inscription concours	2 471,00 €	2 540,00 €	2 399,00 €	<b>77 - Produits exceptionnels</b>			
Déplacements :	9 214,73 €	10 500,00 €	8 595,81 €	Primes FFTA	0,00 €		
Cotisations autres clubs droits de pailon	557,00 €	500,00 €	274,71 €	Réception : participation archers	1 049,00 €	900,00 €	0,00 €
Stages	0,00 €	100,00 €	100,26 €	Sponsoring copieur			
Formation	100,00 €	450,00 €	330,00 €	* Vente Téléthon	116,00 €	100,00 €	90,00 €
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>							
Dons Téléthon, Virade de l'espoir	216,00 €	200,00 €	200,00 €				
	42 066,86 €	40 250,00 €	34 489,56 €		45 418,00 €	41 000,00 €	41 899,85 €
<b>Charges indirectes</b>				<b>Ressources indirectes</b>			
Fournitures administratives	647,11 €	650,00 €	109,21 €				
Téléphone	0,00 €		0,00 €				
Frais postaux	87,02 €	100,00 €	41,60 €				
Communications	0,00 €	100,00 €	14,39 €	Participation location copieur	1 710,00 €	7 400,00 €	5 922,34 €
Location Copieur	6 331,02 €	7 200,00 €	7 474,92 €	Remboursements frais bancaires			
Frais bancaires	82,16 €	100,00 €	106,36 €				
<b>Total des charges = C</b>	<b>49 214,17 €</b>	<b>48 400,00 €</b>	<b>42 236,04 €</b>	<b>Total des produits = D</b>	<b>47 128,00 €</b>	<b>48 400,00 €</b>	<b>47 822,19 €</b>
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>				<b>87 - contributions volontaires en nature</b>			
Frais d'arbitrage	148,66 €	150,00 €	173,10 €	Don par abandon de frais d'arbitrage	148,66 €	150,00 €	173,10 €
Montant du bénévolat *	51 626,90 €	52 000,00 €	52 769,19 €	Don par abandon du bénévolat	51 626,90 €	52 000,00 €	52 769,19 €
Mise à dispo. gratuite du minibus Municipal	3 750,00 €	2 500,00 €	3 620,00 €	Prestation Municipale en nature	3 750,00 €	2 500,00 €	3 620,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>55 525,56 €</b>	<b>54 650,00 €</b>	<b>56 562,29 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>55 525,56 €</b>	<b>54 650,00 €</b>	<b>56 562,29 €</b>

**Budget 2015/2016 certifié conforme**

Joëlle Fisseux, la Présidente

Cécile Ménatory, la Trésorière

\*52769,19 euros représentent l'estimation minimale du travail de nos bénévoles soit 5457 heures à 9€67 net de l'heure

## Budget Prévisionnel : année 2016/2017

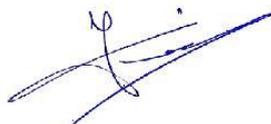
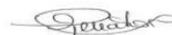
Du 1er septembre 2016 au 31 août 2017

Dépenses	Montants en Euros	Recettes	Montants en euros
<b>60 - Achats</b>		<b>70 - Ventes de produits finis, prestations de service</b>	
* Matériel Archerie	3 000,00 €	* Matériel Archerie	1 700,00 €
* Matériel consommable (blason)	2 300,00 €	* Vêtements de Club	1 500,00 €
* Vêtements de Club	1 500,00 €	* Activités annexes : actions Club	2 000,00 €
* Activités annexes : actions Club	1 200,00 €	* Activités annexes : animations Club	2 000,00 €
* Buvette	1 800,00 €	* Location matériel	2 430,00 €
* Outillage	250,00 €	* Buvette	2 900,00 €
* Equipement	1 000,00 €		
* Coupes	500,00 €		
<b>61 - Service extérieurs</b>		<b>74 - Subventions</b>	
* Brevet d'État	600,00 €	* Subvention Municipale	4 250,00 €
* Réparations - entretien matériel	200,00 €	* Subvention du Conseil Général	1 500,00 €
* Location Minibus	2 500,00 €	* Subvention CNDS	1 500,00 €
* Gardiennage	800,00 €		
* Assurances - Poste de secours	380,00 €		
<b>62 - autres services</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
* Abonnement La Provence	380,00 €	* Cotisations	11 500,00 €
* Réception - Convivialité	800,00 €	* Licences	5 000,00 €
* Cadeaux	650,00 €	* Revue FFTA	60,00 €
* Mission	100,00 €	* Inscriptions sur nos concours	5 000,00 €
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
* Reversement des licences	5 000,00 €		
* Reversement revue FFTA	60,00 €	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
* Droits d'inscription concours extérieurs	2 400,00 €	* Réception : participation archers	
* Déplacements sportifs	9 000,00 €	* Vente Téléthon	110,00 €
* Cotisations autres clubs droit de pailion	400,00 €		
* Stage	100,00 €		
* Formation	600,00 €		
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>			
* Dons Téléthon	230,00 €		
<b>Charges indirectes</b>		<b>ressources indirectes</b>	
* Fournitures administratives	250,00 €		
* Frais postaux	100,00 €		
* Communication	50,00 €		
* Location copieur	7 200,00 €	* Partipation Location copieur	2 000,00 €
* Frais bancaires	100,00 €		
<b>Total des charges = C</b>	<b>43 450,00 €</b>	<b>Total des produits = D</b>	<b>43 450,00 €</b>
<b>86 - emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 contributions volontaires en nature</b>	
* Frais d'arbitrage	150,00 €	* Don par abandon des frais d'arbitrage	150,00 €
* Montant du bénévolat	52 000,00 €	* Don par abandon du bénévolat	52 000,00 €
* Mise à disposition du minibus municipal	2 500,00 €	* Prestation municipale en nature	2 500,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>54 650,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>54 650,00 €</b>

budget prévisionnel 2016/2017 certifié conforme

Joëlle Fisseux, la Présidente

Cécile Ménatory, la trésorière

## **VOTE DU RAPPORT FINANCIER**

**Question : Vote du rapport financier à main levé ?**

Contre : \_\_\_ - Abstention : \_\_\_ - Pour : Unanimité

**Question : Approuvez-vous le rapport financier de la saison  
2015/2016?**

Contre : \_\_\_ - Abstention : \_\_\_ - Pour : Unanimité

## **VOTE DU BUDGET PREVISIONEL**

**Question : Vote du budget prévisionnel à main levé ?**

Contre : \_\_\_ - Abstention : \_\_\_ - Pour : Unanimité

**Question : Approuvez-vous le budget prévisionnel de la saison  
2016/2017?**

Contre : \_\_\_ - Abstention : \_\_\_ - Pour : Unanimité

# PROJETS 2016/2017

Association sportive reconnue de haut niveau, la Compagnie d'Arc de Vedène a connu **une saison 2015/2016 faste**, malgré une petite déception par équipes.

Tous ces podiums viennent consacrer le travail constant conduit depuis de nombreuses années par notre équipe dirigeante. Ils s'inscrivent dans **une politique de club fondée sur un savant équilibre entre compétitivité et convivialité**.

Pour l'année sportive 2016/2017, la Compagnie entend plus que jamais poursuivre dans cette voie, en veillant à **la richesse et à la rigueur des enseignements dispensés**, mais également à **la nécessaire promotion des notions de découverte, de loisir et de plaisir**.

## Notre projet de club 2016/2017 :

Chaque année la Compagnie d'arc de Vedène a un projet associatif d'ensemble qui respecte le désir de chacun de ses licenciés. Ce projet associatif suit les directives sportives de la FFTA avec pour but d'obtenir **le Label « École du Tir à l'Arc Français »**. **Ce label étant décerné par la Fédération Française de Tir à l'Arc. 3 critères ont été établis pour devenir club « ETAF »**

- Avoir 6 jeunes archers en arc classique ayant une pratique compétitive en tir olympique.
- Le niveau de performance atteint par l'ensemble de ces 6 archers
- La durée de fréquentation du club : 3 années de licence dans le même club (s'il ne s'agit pas du club initial).

Pour obtenir cette distinction preuve d'une bonne structuration, notre projet associatif s'articule autour de 3 domaines :

- Un projet sportif
- Un projet de promotion du tir à l'arc
- Un projet d'actions conviviales et de loisirs

## Les 7 piliers de notre projet sportif :

### **1 : Favoriser la pratique du tir à l'arc dans notre club**

- Le prêt des arcs d'initiation et du matériel nécessaire à la pratique du tir à l'arc : le viseur, la stabilisation, le protège-bras...
- Le prêt de poignées d'arc et de branches de pré-compétition dès que les archers acquièrent un certain niveau.

### **2 : Donner de bonnes bases de tir aux archers débutants**

### **3 : Faire progresser tous les archers**

Du poussin au super-vétéran, il faut emmener tous les archers à participer non seulement à des concours régionaux, mais aussi à des concours nationaux (Championnats de France).

#### 4 : Donner les moyens à nos équipes

- Nos **équipes de Division régionale** de se terminer dans la 1<sup>ère</sup> moitié du classement
- Nos **équipes Jeunes** de se qualifier pour leurs Championnats de France respectifs. Cette année, notre objectif est d'emmener au Championnat de France par équipes à Vichy du 27 au 30 juillet une équipe cadets/juniors.
- Notre **équipe Masculine de Division Nationale 2** de participer au Championnat de France de D2 qui se déroulera à Lescar en septembre.
- Notre **équipe Féminine de Division Nationale 2** de se maintenir en D2 pour l'année 2017/2018.

#### 5 : Organiser et participer aux stages

Faire participer nos archers aux stages départementaux ou régionaux qui leur permettent de progresser plus rapidement, de préparer les grandes échéances régionales et nationales. Nous organisons régulièrement au sein du club des stages pour nos licenciés

#### 6 : Encourager les formations fédérales.

Nous encourageons nos archers à suivre **les formations d'arbitre ou d'entraîneur** pour ceux qui le désirent. Cette formation doit permettre à nos licenciés de s'investir dans l'association et aider nos équipes déjà en place.

#### 7 : Organiser des compétitions

Nous avons programmé 4 week-ends de compétition, qualificatives pour les différents Championnats de France (sauf les concours jeunes débutants qui restent des concours amicaux et ont pour but la découverte de la compétition) :

- 22 et 23 octobre 2016 — Compétition en salle avec 4 départs
- 7 et 8 janvier 2017 — Compétition en salle avec 4 départs
- 22 avril 2017 - Compétition amicale «Spécial jeunes »
- 22 avril 2017 - Compétition 2x50m
- 23 avril 2017 — Compétition 2x70m avec finales par équipes de club
- 6 et 7 mai 2017 - 1<sup>ère</sup> manche de Division Nationale 2
- 8 mai 2017 — Compétition FITA 4 distances

#### L'accompagnement de nos archers :

**Pour atteindre nos différents objectifs, nous nous efforçons d'aider au maximum nos archers dans leur pratique sportive en prenant en charge :**

- **Les droits d'inscription** pour tous les concours amicaux de nos jeunes débutants, les championnats départementaux, de Région et nationaux et voire internationaux.
- **L'intégralité des frais de déplacement** de nos équipes de D2 (6 et 7 Mai à Vedène — 10 et 11 Juin à Annemasse — 8 et 9 Juillet à Lyon – 2 et 3 Septembre à Lescar)

- **L'intégralité des frais de déplacement** de nos archers qualifiés sur les championnats de France :
  - o 17 au 19 février 2017 : Championnat de France de tir en Salle jeune à Nîmes
  - o 3 au 5 mars 2017 : Championnat de France de tir en Salle Adultes à Vittel
  - o 15 et 16 juillet 2017 : Championnat de France tir en campagne à Loudéac
  - o 27 au 30 juillet 2017 : Championnat de France 2x70m Jeunes à Vichy
  - o 29 au 31 juillet 2017 : Championnat de France 2x70m Vétérans à Château-Arnoux
  - o 18 et 20 août 2017 : Championnat de France 2x50m à Compiègne
  - o 8 au 10 septembre 2017 : Championnat de France 2x70m Adultes, à Riom
- **Les frais de formation** qui permettront d'assurer de façon optimale tous les entraînements.
- **La prise en charge** des interventions de Nicolas Villemur, le Brevet d'état du département afin d'optimiser au maximum le travail des archers lors des entraînements pour leur donner confiance et réussite lors des compétitions.

### Le soutien financier de nos partenaires institutionnels :

Pour mener à bien notre politique sportive et atteindre nos ambitieux objectifs, nos seules ressources ne peuvent suffire.

Même si nous présentons une gestion des plus rigoureuses et cherchons à diversifier toujours plus nos sources de financement. Le soutien de nos partenaires institutionnels (Mairie de Vedène, Conseil Général, Conseil Régional, CNDS...) nous est plus que jamais indispensable.

Il en va bien évidemment de la réussite de notre Compagnie, mais également, et au-delà, du rayonnement de nos différents partenaires sur les pas de tir départementaux, régionaux, nationaux.

### La Promotion du tir à l'arc :

#### Organisation de journées découverte

La promotion du tir à l'arc va nous permettre de développer l'activité notamment sur un plan local et augmenter notre nombre de licenciés. La fédération nous propose également certaines actions nous permettant de proposer de nouvelles sortes d'animations. Les travaux du terrain extérieur nous permettront également de pouvoir accueillir de nouvelles activités au sein de la compagnie. Nous participons notamment à :

- **Journée de découverte de tir à l'arc à Décathlon le 10 et 11 septembre 2016**
- **Journée Municipale des associations le 3 septembre 2016**
- **Journées d'initiation : 4 Journées sont déjà programmées entre Juin et Juillet pour des écoles, municipalités, centre de loisirs, entreprises...**

#### Label « Club Citoyen du Sport »

La Compagnie d'arc réalise les actions proposées dans le cadre du label Fédéral, « Club Citoyen du Sport » avec notamment des actions sur les Temps d'Activité périscolaire, pour les féminines et des actions sport-santé. L'ensemble des actions sont dans la continuité de la promotion du tir à l'arc pour les archers déjà licenciés mais également vers de futurs archers.

## Communication

Notre présence sur internet et dans la presse régionale nous permet d'avoir une visibilité supplémentaire pour faire connaître notre discipline. Le club est également présent sur les réseaux sociaux afin de toucher un nouveau public, notamment les jeunes.

## Action caritative :

Cette année encore, nous avons vendu nos stylos flèches au profit de **l'AFM Téléthon**, fabriqués par nos soins. De plus, en conseil d'administration, il a été décidé de reverser, en plus, à l'AFM 102 € soit 1 € par archer licencié. Le club a également engagé des archers lors des 24 h de tir à l'arc à Ancône.

## Nos actions conviviales et de loisir :

Le but de notre association n'est pas seulement sportif, mais également humain. Par l'organisation de journées conviviales et de loisir, les archers développent également le côté humain, l'entraide et apprennent à se connaître en dehors d'un pas de tir. Voici les événements organisés :

- **L'Apéritif de fin d'année le 10 décembre** en présence des archers et de leurs familles.
- **Le Tir du Roy programmé le 26 Mars 2017.** Un moment de tradition d'archerie suivi d'un repas et d'activités sportives pour l'ensemble de l'association.
- **La journée champêtre**, un passage des flèches le matin suivi d'un repas dans la bonne humeur.
- **Les soirées amicales** des vendredis de juin/juillet, avec un repas tiré du sac après l'entraînement.

## ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

Cette année est, comme nous vous l'avons annoncé, électorale avec le renouvellement complet pour 2 ans du Comité Directeur conformément aux statuts.

Toute l'équipe en place est donc démissionnaire. Après appel à candidatures, nous avons reçu 16 candidatures :

Andrade Luis  
Boulenger Patrick  
Bresson Victor  
Bucaille Isabelle  
Capdepon Philippe  
Dutrieux Isabelle  
Dutrieux Natan  
Fisseux Joëlle  
Gerbel Marie  
Hugues Corinne  
Hugues Sylvain  
Ménatory Cécile  
Ménatory David  
Ménatory Quentin  
Poulain Olivier  
Poulet Hugo

Les votes se feront à bulletins secrets et chaque candidat devra obtenir la majorité absolue (50 % +1 des voix exprimées) pour être élu. Les candidats élus, formeront le nouveau Comité Directeur et éliront le nouveau Président de la Compagnie d'Arc de Vedène.

Nous tenons à remercier Gérald Duclap, Guillaume Duclap, Samuel Glairon-Rappaz et Guy Remaud, qui n'ont pas tenu à se représenter, mais ont grandement contribué à la vie du club.

Résultat du vote sur 44 voix exprimées :

Luis Andrade : 44 Voix : Elu	Marie Gerbel : 44 voix : Elue
Patrick Boulenger : 42 Voix : Elu	Corinne Hugues: 44 voix : Elue
Victor Bresson : 44 Voix : Elu	Sylvain Hugues: 44 voix : Elu
Isabelle Bucaille : 44 voix : Elue	David Menatory: 44 voix : Elu
Philippe Capdepon : 44 voix : Elu	Cécile Menatory: 44 voix : Elue
Isabelle Dutrieux: 44 voix : Elue	Quentin Menatory: 44 voix : Elu
Natan Dutrieux: 44 voix : Elu	Olivier Poulain: 44 voix : Elu
Joëlle Fisseux: 44 voix : Elue	Hugo Poulet: 44 voix : Elu

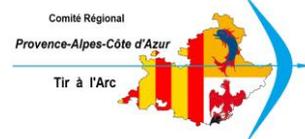
Après le vote du comité directeur, Joëlle Fisseux est élue Présidente à l'unanimité.

La Compagnie d'Arc remercie l'ensemble de ses partenaires Institutionnels et Privés !

### Partenaires Institutionnels:



Région  
PACA



### Partenaires Privés :

SARL Le Fruit de L'Olivier -Olives et Tapenades – Préparations maison

Sébastien Fisseux – 06.20.36.15.70

